

	DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SAULT Mairie de Sault – Hôtel de ville – BP 2 – 84390 SAULT Tél : 04.90.64.02.30 – Télécopie : 04.90.64.08.59 – Courriel : contact@mairie-sault-84.fr N°INSEE Commune : 123 - N° INSEE Arrondissement : 3 Poste Comptable : Centre des Finances Publiques de MONTEUX Identifiants INSEE : Catégorie juridique : 7210 – Commune - SIRET : 218401230 00014 – Code NAF-APE : 8411Z		
	Procès-verbal du conseil municipal Séance vendredi 27 avril 2026 à 18h		
	EFFECTIF LÉGAL du CONSEIL : 15	PRÉSENTS 15	ABSENTS 0
NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 15	15	0	Mardi 21 avril 2026

Présents : Mesdames / Messieurs Alain GABERT, Bérengère BONNEFOY, Kévin ARCHANGE, Clio DUMUZOIS, Marcel MILLOT, Frédéric CHANU, Valérie BONNEFOY, Fabien DEPOOTER, Kristel MOUQUE, Thomas VALETTI, Alexiane BONNEFOY, Christian ROUCHET, Patricia MAIMONE, Jean-Philippe CEBE, Sandrine MARTY

Absent (s) :

Absent (s) excusés :

Secrétaire de séance : Kristell MOUQUE

L'an deux mille vingt-six, le 27 avril 2026 à 18h, le Conseil municipal de la Commune de Sault s'est réuni en mairie de Sault.

Le **QUORUM** étant atteint, et, le nombre total de conseillers présents à l'ouverture de séance et en cours de séance étant demeuré supérieur à la moitié des conseillers en exercice, le CONSEIL a pu délibérer valablement, en exécution de l'article L2121-17 du Code Générale des Collectivités Territoriales (présence de la majorité des membres en exercice) : **QUORUM SUPÉRIEUR à 7** (au moins 7 - art. L2121-17 du CGCT), existant pour tous les points mis à discussion au cours de la séance : Le nombre de conseillers en exercice présents (sans tenir compte des pouvoirs) est supérieur au nombre de conseillers en exercice divisé par deux et arrondi à l'entier inférieur ($14 / 2 = 7$).

Conseillers s'étant retirés en cours de séance = 0 et Conseillers ayant rejoint l'assemblée en cours de séance : 0

Avant le début de la séance, intervention de madame Dorothée Calas, Conseillère aux décideurs locaux sur le retour des comptes de l'exercice 2025.

Madame Calas a mis en avant la bonne entente avec l'ancienne et la nouvelle équipe d'élus, et avec l'ensemble du personnel administratif.

Elle a fait part d'une régularisation qui sera faite concernant une très vieille dette concernant l'abattoir.

Les différents ratios sont plutôt bons si on les compare aux communes de la même taille.

Sous la présidence du Maire, la séance est ouverte.
Le vote à main levée a été entériné à l'unanimité.

Le PV du conseil du 3 avril 2026 est validé à l'unanimité :

Tous les conseillers l'ont bien reçu par mail.
Approuvé à l'unanimité.

Projets de délibérations :

Délibération 2026/034/DEL

Impôts locaux – Fixation des taux communaux d'imposition des taxes directes locales pour l'année 2025, concernant la commune de Sault.

Question de Christian ROUCHET : « on ne va pas baisser ? »

Réponse d'Alain GABERT : « On peut mais on ne le fera pas »

Adoptée à l'unanimité

Délibération 2026/035/DEL

Refinancement crédit relais FCTVA

Remboursement de 220 000€ de capital et de 9 828€ d'intérêts sur l'exercice 2026 et refinancement de 130 000€ pour un remboursement en 2027.

Adoptée à l'unanimité

Délibération 2026/036/DEL

Attribution des crédits de subvention aux associations pour l'année 2025

ASSOCIATIONS	Proposé 2026	<i>Élus qui se retirent lors du vote</i>	VOTE
Les Copains à Ventoux (Ex 3 ^{ème} AGE)	400,00 €		Pour : 15 contre : 0 Abstention : 0
A.S Collège Sault	300,00 €		Pour : 15 contre : 0 Abstention : 0
LES RESTOS DU COEUR	400,00 €		Pour : 15 contre : 0 Abstention : 0
FAN DE LUNE	100,00 €		Pour : 15 contre : 0 Abstention : 0
ASSR-Sault (sport et rencontre)	400,00 €		Pour : 15 contre : 0 Abstention : 0
COMITE DES FETES	16 500,00 €	C.Rouchet	Pour : 14 contre : 0 Abstention : 0
CSEC maternelle (coopérative scolaire)	350,00 €		Pour : 15 contre : 0 Abstention : 0
ACTIV SAULT	500,00 €		Pour : 15 contre : 0 Abstention : 0
LES AMIS DE L'HOPITAL	600,00 €		Pour : 15 contre : 0 Abstention : 0
LI CHA CHA	200,00 €		Pour : 15 contre : 0 Abstention : 0
PRELUDE	1 500,00 €	K.Mouque	Pour : 14 contre : 0 Abstention : 0
SOUVFR-84	150,00 €		Pour : 15 contre : 0 Abstention : 0
COMITE DE JUMELAGE	1 000,00		Pour : 15 contre : 0 Abstention : 0
SAINT JEAN CREATIF	150,00 €		Pour : 15 contre : 0 Abstention : 0

LA NACELLE	200,00		Pour : 15 contre : 0 Abstention : 0
CANT'ALBION	150,00		Pour : 15 contre : 0 Abstention : 0
CSEC élémentaire (coopérative scolaire)	550,00 €		Pour : 15 contre : 0 Abstention : 0
MOI JE CHANTE	300,00 €		Pour : 15 contre : 0 Abstention : 0
LES AMIS DE ST JEAN	100,00 €		Pour : 15 contre : 0 Abstention : 0
VELO CLUB SAULT	450,00 €	JP.Cebe	Pour : 14 contre : 0 Abstention : 0
LES AMIS DE VERDOLIER	250,00 €		Pour : 15 contre : 0 Abstention : 0
ACPG-CATM Sault (anciens combattants prisonniers de guerre)	300,00 €		Pour : 15 contre : 0 Abstention : 0
ACRC Carpentras (amicale anciens résistants et descendants)	50,00 €		Pour : 15 contre : 0 Abstention : 0
ASPRN Sault (solidarité prévention risques naturels)	150,00 €		Pour : 15 contre : 0 Abstention : 0
BIBLIOFIL	2 000,00 €		Pour : 15 contre : 0 Abstention : 0
LAVANDES EN FETE	2 500,00 €	V.Bonnefoy	Pour : 14 contre : 0 Abstention : 0
DON DU SANG- SAULT	200,00 €		Pour : 15 contre : 0 Abstention : 0
APEPS parents d'élèves pays de sault -primaire	200,00 €		Pour : 15 contre : 0 Abstention : 0
JUDO-SAULT	200,00 €		Pour : 15 contre : 0 Abstention : 0
LI PETARDIE	200,00 €	JP.Cebe	Pour : 14 contre : 0 Abstention : 0
SOCIETE HIPPIQUE	1 000,00 €	C.Rouchet	Pour : 14 contre : 0 Abstention : 0
APE Collège	250,00 €		Pour : 15 contre : 0 Abstention : 0
ECOLE DE RUGBY	300,00 €		Pour : 15 contre : 0 Abstention : 0
OLYMPIQUE SALTESIEN	1 000,00 €		Pour : 15 contre : 0 Abstention : 0
Association CACPS	200,00		Pour : 15 contre : 0 Abstention : 0
Association Ski des Baronnies	100,00 €		Pour : 15 contre : 0 Abstention : 0
UDSP 84 (Sapeurs- Pompier)	300,00 €	JP.Cebe	Pour : 14 contre : 0 Abstention : 0
Sursaut nature	450,00 €		Pour : 15 contre : 0 Abstention : 0
Société de pêche	100,00 €		Pour : 15 contre : 0 Abstention : 0
Tennis Parc Saltésien	500,00 €		Pour : 15 contre : 0 Abstention : 0
Foyer Collège	150,00 €		Pour : 15 contre : 0 Abstention : 0

Espace 84	200,00 €		Pour : 15 contre : 0 Abstention : 0
Association Prévention Routière	100,00		Pour : 15 contre : 0 Abstention : 0
TOTAL	35 000,00	35 000,00	

Pas de dossier déposé pour les Amis de Saint-Jean.

Adoptée à l'unanimité.

Délibération 2026/037/DEL

Budget primitif M57 – TTC – exercice 2026 – Budget principal de la commune de Sault.

Une présentation est faite par Christophe FERRIER, secrétaire général de la Commune.

Christian Rouchet : « Par rapport aux autres communes les charges de personnel sont-elles plus importantes ? »

Alain GABERT : « 53% à Sault, plus élevées »

Christophe FERRIER : « Attention, cela est une prévision ; malgré la sincérité, attendre le CFU.

Christian ROUCHET : « Nous n'avons pas été sollicité pour la préparation du budget. »

Alain GABERT : « On est arrivé il y a 3 semaines ; Christophe a fait le budget ; il n'y a pas eu de réunion et s'il y a un problème, nous ferons un rectificatif ! »

Bérengère BONNEFOY : « Il n'y a pas eu de réunion des finances. »

Rectificatif : une réunion a eu lieu le lundi 20 avril de 15h30 à 18h30 en présence d'une grande partie des élus.

Christian ROUCHET : « Pas de problème, c'est juste un renseignement. »

Christophe FERRIER : « De partout ailleurs, le budget est construit par la majorité en place et débattu en Conseil. »

Christophe FERRIER : « Le BP 2026 est équilibré en section de fonctionnement et en section d'investissement .»

Christian ROUCHET : « C'est le budget de Christophe, on vote pour ! »

Alain GABERT : « Merci à Monsieur MOUQUE pour la sonorisation.

Christian ROUCHET : « Pourquoi il n'y a rien de prévu pour le Garde Champêtre et les caméras ? »

Alain GABERT : « Ne te fais pas de mauvais sang, ce qu'on a dit on le fera ; effectivement on a une opposition constructive. »

Christian ROUCHET : « On est là pour ça. »

Adoptée à l'unanimité.

Délibération 2026/038/DEL

Liste de principe et autorisation de prise en charge des dépenses imputables au compte 623 du budget primitif principal 2025 de la commune.

Adoptée à l'unanimité.

Informations :

- Procès-verbal du Conseil d'école du 7 avril 2026
- Ouverture de la mairie ; à compter du 4 mai la mairie sera ouverte à la population de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 du lundi au jeudi, et de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00 le vendredi.
- Rapport de la Cour Régionale des Comptes

Monsieur LABRO demande la parole.

Monsieur GABERT accepte.

Monsieur LABRO explique à l'assemblée que le contrôle s'est passé avec obligation de confidentialité et c'est pour cela que rien n'a fuité.

Il dit que Sault n'a jamais eu de contrôle auparavant, que c'était un contrôle inopiné.

Le contrôle a été fait par 2 personnes et nous devons répondre à « 200 » questions.

Un rapport n°1 en mai 2025 a contrôlé les finances, le PLU, l'urbanisme, la téléphonie... tout y est passé.

Une réponse a été fait au mois de juillet.

Le rapport est sorti au mois d'octobre, mais impossibilité de publier car la période électorale l'empêchait.

Je ne connais pas le résultat du rapport.

Voilà pourquoi je me suis tu pendant 1 an.

Alain GABERT dit que le rapport sera disponible sur le site de la CRC et consultable.

Tout cela est une information.

Questions diverses :

Kristell MOUQUE :

Rencontre de l'équipe d'enseignants de l'école élémentaire , de l'école maternelle et participation aux deux conseils d'école.

Prévision des effectifs pour la rentrée 2026 :

16 PS 10MS 17 GS = 43 élèves (légèrement en baisse).

Pas de changement d'instituteurs.

Concernant la cour de l'école, côté maternelle, les mêmes problématiques ont été constatées : poussière, certaines bordures saillantes.

Des solutions ont été trouvées rapidement et des devis ont été réalisés.

Un petit jeu à ressort va être réinstallé.

Projet atelier osier à 4 mains pour tresser l'osier CM2 + PS/MS ; 1 matinée

Les enfants pourront récupérer un objet tressé à l'issue.

Jeux d'autrefois, 1 fois par mois.

Groupe de ¾ enfants sur plusieurs ateliers.

Jeux avec les aînés.

Prochainement un repas partagé entre l'EHPAD et les élèves de Pierre Moulin.

Au vu du succès de part et d'autre, le projet sera sûrement reconduit l'année prochaine.

Projet de 2 nuitées à Saint Michel de l'observatoire.

Clio DUMZOIS et Sandrine MARTY :

Consultation par des spécialistes au niveau de l'EHPAD.

Un cardiologue et un dentiste en prévisionnel ; 2 locaux seront mis à disposition à l'hôpital.

Echange avec l'association les Amis de l'Hôpital permettant de mieux comprendre les initiatives et développer les axes de collaboration.

En parallèle mise en place d'un dispositif Allô Bienveillance en recensant toutes les personnes de la commune qui pourraient en avoir besoin, les personnes âgées mais aussi en situation de handicap ou personnes isolées afin d'assurer un suivi régulier et de proposer un accompagnement adapté.

L'équipe en charge du soin et du social en général souhaite communiquer régulièrement sur l'ensemble des actions menées en matière de santé et assurent répondre au mieux aux demandes, propositions qui seront étudiées avec attention.

Thomas VALETTI :

De nombreuses associations ont été rencontrées, notamment celles qui nous faisaient remonter un principe de priorité et pour certaines autres de l'inquiétude à leur avenir incertain.

Il faut savoir que toutes ses associations rencontrent des problèmes qui diffèrent totalement les unes des autres (moyens financiers, moyens techniques et moyens humains).

Lavandes en fête manquent cruellement de bénévoles.

Associations rencontrées : lavandes en fête (doléance pour 2026, mise aux normes électricité), Association des commerçants, les Amis de l'Hôpital, ASSR pour les Arts singuliers, Comité des fêtes, Prélude et l'Olympique Saltésien.

Il y a eu des discussions simplement orales avec les différents représentants qui ne réclamaient pas un besoin fondamental de rencontre ; pour en citer quelques-uns, il y a BiblioFil, le Vélo Club, le Judo Club, Li Petardie...

D'autres rendez-vous sont prévus dont notamment la société Hippique.

On va essayer de faire le marché de Noël sur 2 jours avec le comité des fêtes, le feu d'artifice le dimanche et Halloween sur 2 jours.

Frédéric CHANU :

Projet natation ; rencontre avec le 2^{ème} REG.

Deux classes seront concernées.

Les élèves chanteront la Marseillaise et le Chant des Partisans lors de la cérémonie du 8 mai.

Bérengère BONNEFOY :

Nous répondons au mieux aux urgences et aux attentes des habitants.

C'est de la gestion au quotidien avec les agents de la Mairie et l'équipe.

Les demandes de RDV sont prises en compte.

Nous avons géré la rénovation des vitraux de l'église en parallèle avec Madame Denise ARNAUD.

Nous gardons une communication ouverte afin de suivre les dossiers au mieux.

Kévin ARCHANGE :

Création d'un panneau d'affichage pour l'aire des camping-cars.

Projet point zéro : mise en place du projet par Christophe Ferrier et Elsa Aptel.

Va être fait prochainement ; marquage au sol et panneau.

Changement des panneaux en bois chemin des lavandes.

Un prestataire va s'occuper des réseaux sociaux et du site de la collectivité.

Les Arts singuliers : les 13 et 14 juillet.

Même date pour le trail du Ruban Doré.

Réunions pour le Tour de France féminin ; ne concerne pas directement le village, mais des routes seront barrées.

Fleurissement du village ; prestations faites par la fleuriste (déjà 2 rosiers volés !).

A l'entrée du village, un prestataire va faire l'embellissement autour du monument aux morts.

Marcel MILLOT :

Des nids de poule sont petit à petit bouchés.

Le mur route de Saint-Trinité a été refait.

La fontaine va être mise en eau la semaine prochaine.

Les travaux de désherbage et de débroussaillages de chemins, des routes vont être faits.

Nous allons mettre un grillage derrière l'hôpital, autour du bassin de rétention par mesure de sécurité ; une dame est tombée !

Valérie BONNEFOY :

Travail sur le MUMO ; du 12 au 19 juin.

Manière de les accueillir, où ? quand ? comment ?

Alexiane BONNEFOY :

Lecture du bail emphytéotique administratif du Camping.

Le maire et la 1^{ère} adjointe ont rencontré le responsable du Camping, Jeremy DEBAENE.

Réflexion sur la mise en place d'un éclairage solaire.

Réparation sommaire du mur du petit bois par les services techniques, qui seront réunis prochainement avec le CM afin de trouver une solution définitive à ces éboulements constants.

Fabien DEPOORTER :

Chantier au Camping du Deffend et au stade.

Problème d'évacuation des eaux de pluies côté piscine ; dégradation à venir si rien n'est fait.

Rdv avec l'entreprise Melvan et rdv le 7 mai avec les pompiers pour la borne incendie.

Arrivée du pool house pour le club de tennis ; point sera fait avec Christophe FERRIER.

Système EBOO pour enclenchement de l'éclairage à distance.

Parole est donnée à Christian ROUCHET :

Pas trop de directives, si ce n'est assister à une réunion.

J'ai participé à l'élection de la CCVS, j'aurai pensé qu'on me laisse un poste, avec seulement 4 voix d'écart aux élections.

J'accepte la défaite mais avec 4 voix de moins j'aurai pu faire un recours et je ne l'ai pas fait.

Alain GABERT :

Un nouveau Conseil Municipal est à prévoir ; une présentation du Directeur de l'Hôpital sera faite.

Claude LABRO : « qu'en est-il du projet de la maison forestière ? »

Alain GABERT : « On va voir ; il y a un cardiologue et un dentiste en prévisionnel. Deux locaux à l'hôpital seront mis à disposition. Le notaire de la succession nous a écrit. Le fléchage restera

médical » .

Une question dans le public à la suite d'une remarque sur les panneaux photovoltaïques du stade:
«pourquoi ne pas récupérer l'eau ».

Claude LABRO : « C'est quelque chose qui avait été réfléchi ».

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20H10

Il sera validé lors du prochain conseil municipal et publié sur le site internet de la mairie sous un délai de 8 jours à compter de sa validation, conformément à l'ordonnance n° 2021-1310 du 7 octobre 2021 et à l'article L2121-15 du CGTC

Le Président de séance : Alain GABERT, Maire 	Secrétaire de séance : Kristell MOUQUE 
---	---

